



Conseil économique et social

Distr. générale
23 avril 2012
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

New York, 2-27 juillet 2012

Point 2 c) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Déclaration de la Society for Industrial and Organizational Psychology, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration qui suit, qui est distribuée conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/2012/100.

12-30938X (F)



Merçi de recycler 



Déclaration

Promouvoir la capacité productive, l'emploi et le travail décent pour éradiquer la pauvreté et la violence sur le lieu de travail

La Society for Industrial and Organizational Psychology invite instamment les Nations Unies et ses organisations affiliées à prendre des mesures pour empêcher l'exploitation des travailleurs dans les pays en développement. Des publications récentes et de nouveaux récits mettent en évidence le sort pénible de travailleurs victimes de cas de maltraitance grave dans les pays en développement. Des entreprises et des pays qui recherchent la croissance et le profit économiques sans se soucier des principes du travail décent, définis par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et réaffirmés par la suite par le Conseil économique et social dans sa résolution 2008/18, sont en train de condamner un vaste nombre de travailleurs à une vie de pauvreté et de dégradation. Nous croyons que davantage peut et doit être fait pour faire rendre des comptes aux organismes qui font preuve de mépris pour l'agenda du travail décent de l'OIT et pour les lois locales du travail.

Les pays en développement et les organisations qui tolèrent la maltraitance envers les travailleurs au nom de l'amélioration de l'économie du pays sont en train de mettre en place un système inique dans lequel leurs citoyens les plus vulnérables ainsi que leurs familles sont incapables d'échapper à la pauvreté. La ratification et la mise en œuvre par les États membres des principes fondamentaux de l'OIT relatifs au travail décent est de toute évidence une condition préalable pour s'attaquer à la maltraitance sur le lieu de travail; toutefois, des mesures supplémentaires sont nécessaires pour s'opposer aux organisations et aux pays qui passent outre à ces principes. Malheureusement, les groupes qui sont les « chiens de garde » de l'industrie ont été inconstants ou inefficaces pour lutter contre ces formes de maltraitance sur le lieu de travail dans les pays en développement.

Nous croyons fermement qu'une organisation impartiale et respectée doit prendre en main cette situation jusqu'à ce que les principes de l'OIT soient pleinement intégrés au sein des organisations multinationales qui font des affaires dans les pays en développement. Nous invitons dès lors instamment les Nations Unies à créer un organisme, ou à mandater une de ses organisations affiliées dans le domaine du travail, pour surveiller les conditions sur les lieux de travail dans les pays en développement et dans les pays émergents où des organisations multinationales contrôlent actuellement la production et la distribution de produits à l'échelle mondiale. Il suffit que les Nations Unies rendent publics les noms et les produits des entreprises qui ne respectent pas les critères de l'OIT en matière de travail décent. Les investisseurs et les consommateurs socialement responsables choisissent de plus en plus de faire affaire avec des entreprises dont les produits sont fabriqués dans des conditions de travail correctes. Cette éthique sociale est en train de se développer au plan international et nous estimons que la publicité sera un moteur de première importance de l'amélioration des conditions de travail. En outre, ce type de publicité procurera aux pouvoirs publics locaux une incitation et un moyen de pression pour faire respecter les lois locales sur le travail et les principes du travail décent.

Des recherches menées par des psychologues industriels et organisationnels ont montré que le travail décent est un facteur de première importance, s'agissant de permettre aux personnes d'échapper de manière permanente à la pauvreté. En outre, les recherches effectuées par la Banque mondiale montrent que la conformité avec les normes du travail va de pair avec une plus grande productivité et des résultats économiques meilleurs.